

# FESTIVAL RAPIDE D'ECHECS DU VAL D'OISE

## REGLEMENT DE LA COMPETITION

### Article 1 : Organisation

Le Festival rapide d'Échecs du Val d'Oise est une compétition de parties rapides, organisée par le Comité Val d'Oisien des Échecs, destinée à promouvoir les échecs en Val d'Oise. Il se déroule de novembre à juin, au travers d'un circuit de tournois itinérants (étapes) organisés dans différents clubs du Val d'Oise.

Les résultats de chacune de ces étapes sont comptabilisés et cumulés pour donner le classement général final du Festival de la saison.

### Article 2 : Participants

Le Festival rapide d'Échecs du Val d'Oise est ouvert à tous les joueurs licenciés FFE (A ou B) pour la saison en cours (les joueurs qui ne sont ni val d'oisiens, ni franciliens sont les bienvenus).

### Article 3 : Règles du jeu

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE (75ème Congrès de la FIDE - Calvia octobre 2004)

Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04 FIDE 1996) basé sur le classement Rapide en vigueur à la date de l'étape, assistés par informatique à l'aide du logiciel PAPI 3.1.

Sont appariés à la 1ère ronde de chaque étape tous les joueurs qui ont réglé leurs droits d'inscription et fait contrôler leur licence.

Les étapes se jouent en 6 rondes de 15 minutes. L'horaire de la première ronde est précisé sur l'affiche d'inscription de chaque étape (généralement 20h30, sauf indication particulière).

### Article 4 : Inscriptions

Droits d'inscriptions par étape: Seniors : 4 € - Jeunes (moins de 21 ans) : 2 €

### Article 5 : Classement

Le Festival rapide d'Échecs du Val d'Oise donne lieu à 2 classements distincts :

- 1 classement par étape
- 1 classement général à l'issue de toutes les étapes

En fonction de sa place à l'issue de l'étape, chaque participant ayant joué au moins une partie se voit attribuer des points en vue du classement général du Festival:

- Au dernier classé de l'étape, 1 point
- A l'avant-dernier classé de l'étape, 2 points (et ainsi de suite)
- Au vainqueur, un nombre de points égal au nombre de participants ayant joué au moins une partie durant l'étape,

A l'issue de chaque étape, le cumul de points de chaque joueur ayant participé à au moins une des étapes du Festival est édité et publié sur le site du Comité Val d'Oisien des Échecs ([www.echecs95.com](http://www.echecs95.com)).

### Article 6 : Départages

Pour chaque étape, les joueurs ex aequo sont départagés en utilisant les systèmes de départages suivants (par ordre de priorité): Buchholz, Cumulatif puis Performance

Pour le classement général, les joueurs ex aequo sont départagés par le plus grand nombre d'étapes jouées. En cas de nouvelle égalité, le départage utilisé est la moyenne des performances obtenues à toutes les étapes jouées. En cas de nouvelle égalité, c'est le plus jeune qui l'emporte.

**Article 7 : Prix**

A chaque étape, un trophée est décerné au vainqueur et, selon disponibilité, un lot est tiré au sort sur l'ensemble des participants ayant joué au moins une partie.

Des prix seront distribués au moins aux 5 premiers du classement général final. Ils seront définis et offerts par le Comité Val d'Oisien des Echecs à l'issue de la dernière étape de la saison.

**Article 8 : Rappels**

Il est demandé à tous les joueurs et accompagnateurs:

- d'avoir une attitude convenable: respect des règles du jeu, des adversaires, de l'arbitre et de l'organisateur.
- de ne pas analyser ou jouer dans la salle de jeu tant que toutes les parties de la ronde en cours ne sont pas terminées.
- de ne pas fumer dans la salle de jeu.

Toute dégradation (jeux, pendule, mobilier,...), attitude inconvenante ou forfait non justifié entraînera l'exclusion du tournoi. Les abandons non justifiés seront signalés au Directeur des Titres, Tournois et Sanction de la FFE.

Les détenteurs de téléphones portables sont priés d'éteindre leur appareil. Une sonnerie pour un joueur entraîne la perte immédiate de la partie, et pour un spectateur, l'exclusion de la salle de tournoi.

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement. Deux avertissements écrits signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

**Article 9 : Arbitrage**

Arbitre Principal : P.Scabello (AF3)

**Article 10 : Acceptation du règlement**

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement.